

## CONTEXTE

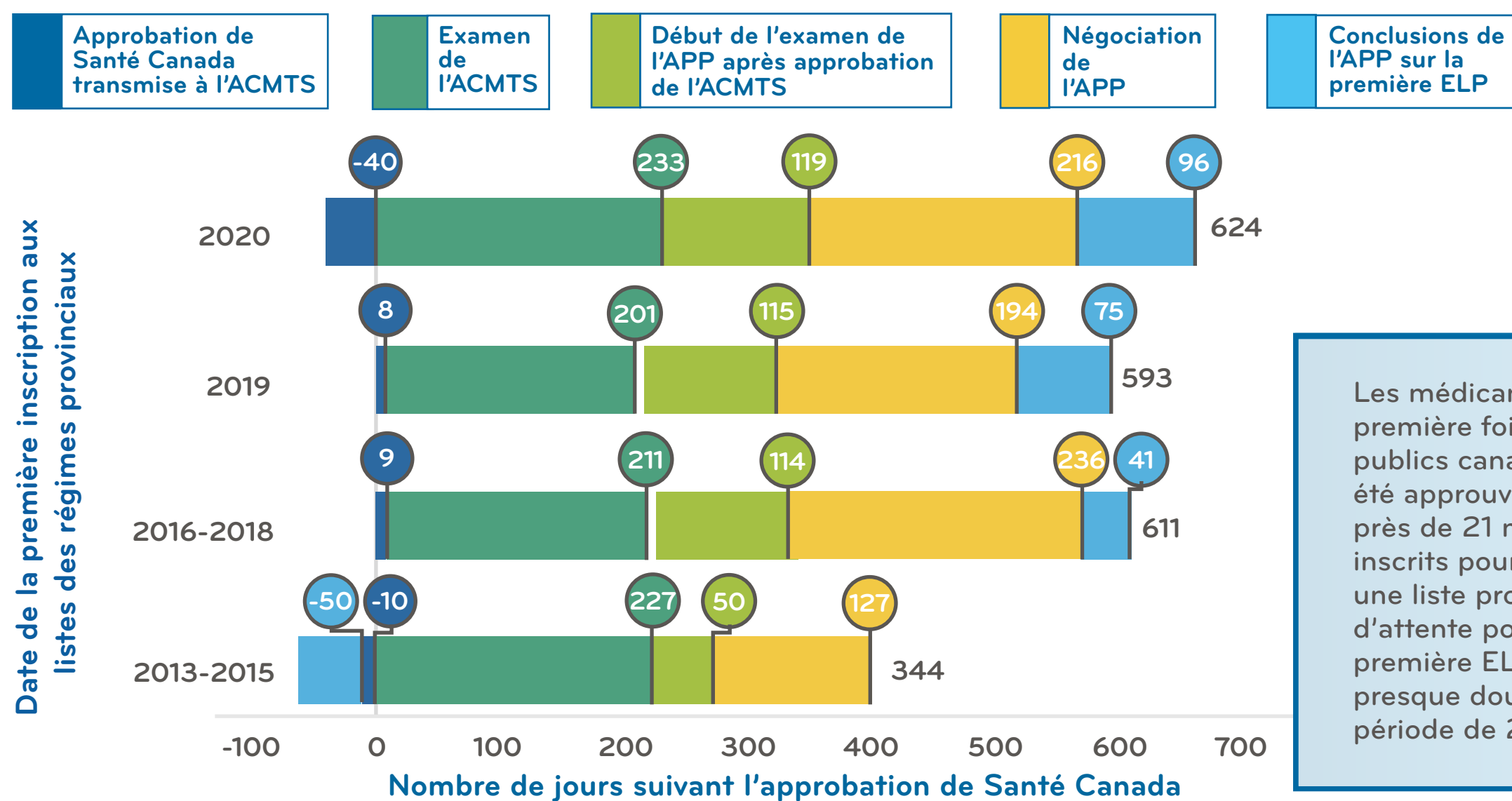
Les personnes qui dépendent des régimes d'assurance publics font face à des retards importants dans l'accès aux nouveaux médicaments, en grande partie à cause du processus séquentiel d'approbation et d'inscription.

## MÉTHODOLOGIE

La présente analyse a été effectuée à l'aide des données sur les approbations de médicaments de Santé Canada, des examens liés au remboursement de l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (ACMTS), du site Web sur les négociations de l'Alliance pancanadienne pharmaceutique (APP) et des dates des ententes sur la liste des produits (ELP) des régimes d'assurance médicaments provinciaux pour estimer les délais relatifs à l'examen par étapes successives des médicaments couverts par les régimes publics. L'analyse n'inclut pas les demandes soumises plusieurs fois à l'ACMTS, les évaluations des technologies de la santé (ETS) effectuées par les régimes d'assurance médicaments et les tentatives ultérieures de l'APP après la première tentative.

## 1 CALENDRIER GÉNÉRAL DES INSCRIPTIONS AUX LISTES DES RÉGIMES PUBLICS

Calendrier des inscriptions aux listes des régimes publics par étape

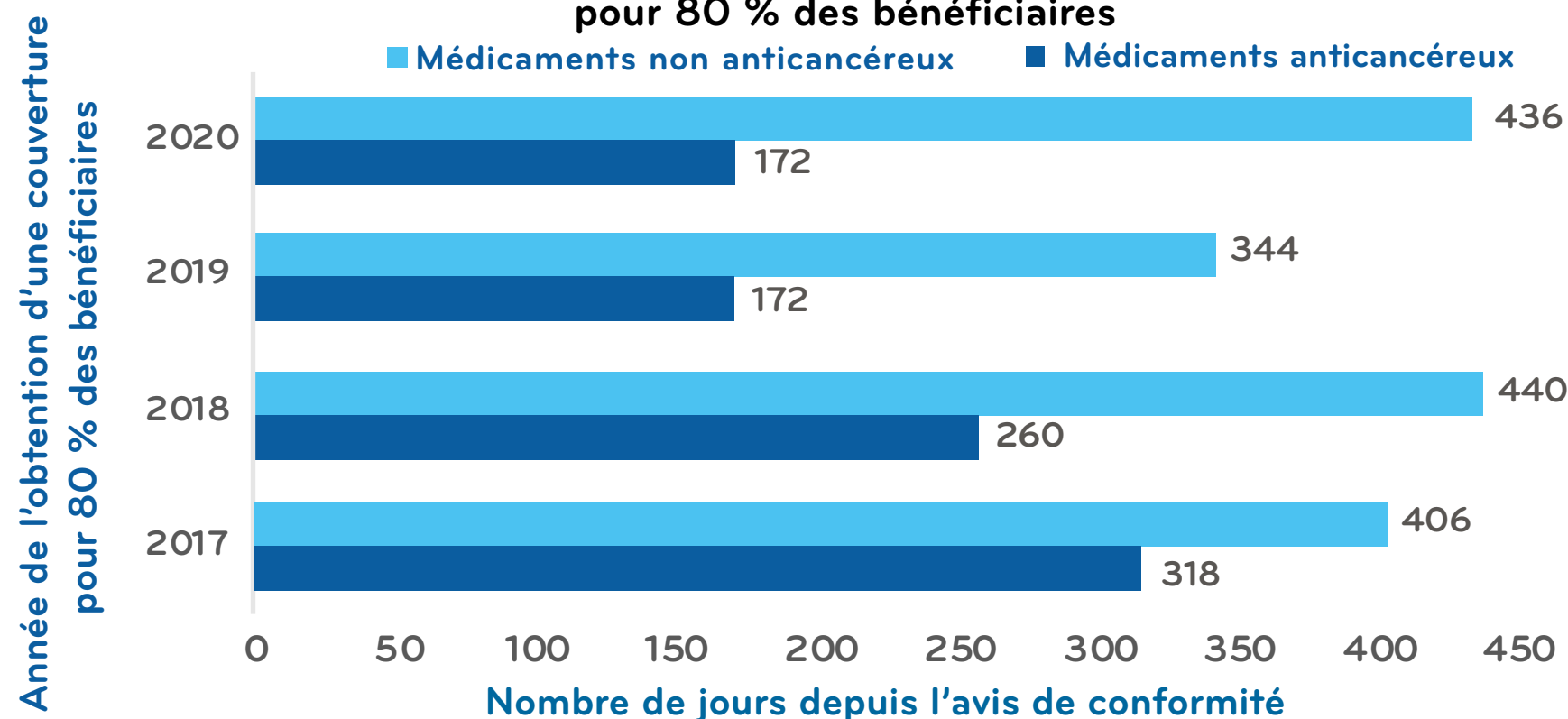


Les médicaments inscrits pour la première fois aux régimes publics canadiens en 2020 ont été approuvés par Santé Canada près de 21 mois avant d'être inscrits pour la première fois à une liste provinciale. Le temps d'attente pour l'obtention d'une première ELP provinciale a presque doublé depuis la période de 2013 à 2015.

Remarque : Les inscriptions au Québec ne sont pas comprises.

## 2 CALENDRIER D'INSCRIPTION DES ANTICANCÉREUX

Délai entre la première inscription et l'obtention d'une couverture pour 80 % des bénéficiaires

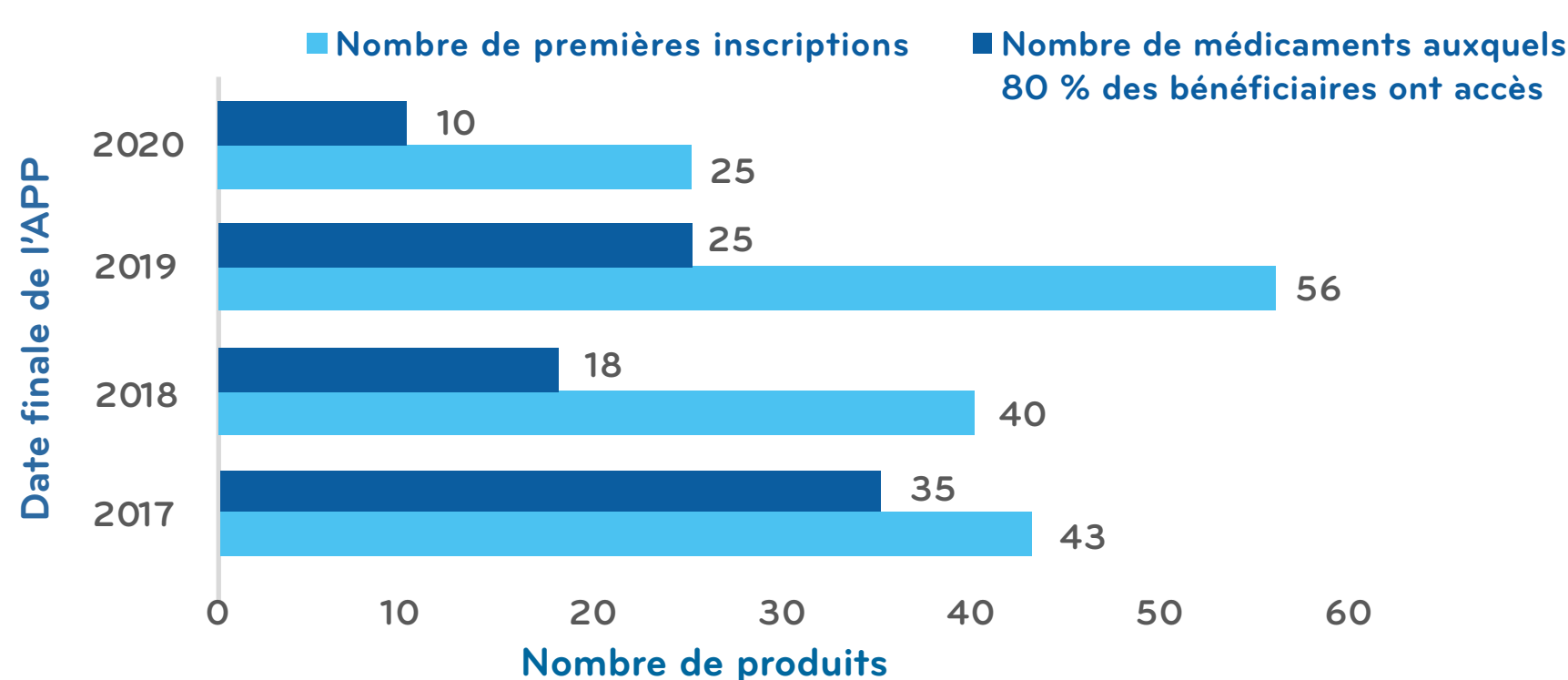


On observe également des temps d'attente considérables avant que les médicaments soient offerts aux bénéficiaires des régimes publics de partout au pays après la première ELP. En 2020, le temps d'attente relatif aux anticancéreux était plus court. En moyenne, six mois étaient nécessaires pour que 80 % des bénéficiaires aient accès à ces médicaments. Cette année-là, plus de 12 mois ont été nécessaires pour que les médicaments non anticancéreux soient offerts à 80 % des bénéficiaires des régimes publics après la première ELP provinciale..

Remarque : La liste provinciale couvrant 80 % des bénéficiaires des régimes publics est fournie comme principale mesure en raison de la nature décentralisée du processus décisionnel dans le système canadien.

## 3 NOMBRE D'INSCRIPTIONS ANNUELLES

Nombre de nouvelles ententes sur la liste des produits



En 2020, le nombre de produits inscrits pour la première fois a fortement chuté à 25 (comparativement à 56 produits en 2019). De plus, même si 83 % des produits négociés par l'APP en 2017 ont atteint une couverture de 80 % des bénéficiaires, seuls 45 % des médicaments négociés en 2019 et 40 % de ceux négociés en 2020 y sont parvenus. Le nombre plus faible d'ELP conclues en 2020 coïncide avec la pandémie de COVID-19. Il faut s'occuper de ces retards de façon urgente maintenant que le pays émerge de la crise sanitaire.

Remarque : La liste provinciale couvrant 80 % des bénéficiaires des régimes publics est fournie comme principale mesure en raison de la nature décentralisée du processus décisionnel dans le système canadien.

## RECOMMANDATIONS

Les données relatives au temps nécessaire à l'inscription des médicaments sur les listes publiques au Canada confirment la nécessité de revoir et de simplifier les nombreux processus séquentiels de réglementation et d'inscription mis en place actuellement. Il serait possible d'augmenter le nombre d'examen alignés lors desquels l'ETS commence plus tôt dans le processus, parallèlement à l'examen réglementaire de Santé Canada. Toutefois, certains des gains d'efficacité obtenus grâce aux examens alignés sont neutralisés par le temps nécessaire pour entamer une négociation de l'APP et pour mettre en œuvre la conclusion d'une négociation terminée, qui a plus que doublé. Ces difficultés, qui existaient déjà avant la pandémie, doivent être résolues à l'aide d'améliorations administratives pour que les patients canadiens puissent avoir accès plus rapidement aux médicaments.